

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil ..... 33  
 en exercice ..... 33  
 présents ..... 29  
 présents par procuration ..... 4  
 absent excusé ..... 0

## O B J E T

Renouvellement de l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour le Centre Social Municipal « Les Campanules » pour la période 2019-2022 - Projets de conventions d'objectifs et de financements pour les prestations « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles »

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

**SECRETARE** : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032823-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 04/04/2019  
 Affichage 04/04/2019

## EXPOSE DES MOTIFS

Le Centre Social Municipal « Les Campanules » bénéficie d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, arrivé à échéance le 31 décembre 2018.

Ce dernier a fait l'objet d'une demande de renouvellement auprès de notre partenaire, pour la période 2019-2022, suite à l'approbation du nouveau projet social par le Conseil municipal du 27 septembre 2018.

Le centre social est un équipement de proximité avec une approche et une vocation globale, un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu d'animation de la vie sociale et un lieu de concertation et d'innovation.

Les actions des 4 années à venir sont définies selon les axes suivants : un Centre social vecteur de lien social et de solidarité, promoteur et acteur d'un projet éducatif, ouvert à l'exercice de la citoyenneté, un lieu de ressource pour les familles et un soutien à la parentalité.

Les projets de conventions d'objectifs et de financements proposés définissent et encadrent les modalités d'interventions et de versement des prestations de service du Centre Social Municipal « Les Campanules » pour :

- La prestation « Animation globale et coordination » - Référence 2003-39
- La prestation « Animation collective familles » - Référence 2014-18

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer ces deux projets de conventions.

## PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Action sociale du 18 mars 2019,

H

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 mars 2019,

VU le projet de convention « Animation globale et coordination » - Référence 2003-39,

VU le projet de convention « Animation collective familles » - Référence 2014-18,

CONSIDERANT que le nouveau projet social répond aux critères définis par notre partenaire, la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise,

CONSIDERANT que le renouvellement de cet agrément, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022, constitue un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise indispensable à la réalisation de nos actions,

SUR le rapport de M. Surie,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE le Maire, à signer les projets de conventions d'objectifs et de financements « Animation globale et coordination » et « Animation collective familles » de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour la période 2019-2022.

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

  
Luc STREHALANO



Acte rendu exécutoire le – 4 AVR. 2019